

Valentigney

infos

DÉCEMBRE 2023 - N°179



Marché de Noël

Valentigney vous souhaite
de joyeuses fêtes



Christelle Chollet en spectacle

Ma ville
bouge !
ville de **Valentigney**
www.valentigney.fr

SOMMAIRE

Édito 3

Dossier 4

Actualités 6

Culture 8

Sécurité 8

Sport 9

Économie - commerce 10

Agenda 12

MAIRIE PRATIQUE

Les courriers envoyés en mairie sont à adresser d'une manière impersonnelle à :
M. le Maire, Hôtel de Ville
Place Émile Peugeot - BP 79
25702 Valentigney cedex

Ouverture de la mairie au public :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h

Réservation de salles municipales :
aux horaires d'ouverture de la mairie
(sauf pendant les vacances scolaires).

Espace Emploi Sud
Pôle multiservices
14 bis rue Gustave Courbet
Valentigney - 03 81 36 12 80
Ouvert à tous sans rendez-vous :
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 17 h

numéros utiles

MAIRIE STANDARD :	03 81 36 25 00
POLICE MUNICIPALE :	03 81 36 25 07 06 08 90 80 40
SERVICES TECHNIQUES :	03 81 36 25 01
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL :	03 81 37 70 40
CCAS :	03 81 36 25 02
URBANISME :	03 81 36 25 03
FÊTES ET CÉRÉMONIES :	03 81 36 22 55
SERVICE DES SPORTS :	03 81 36 25 04
SERVICE ÉDUCATION :	03 81 36 25 05
SERVICE CULTURE :	03 81 36 22 43
SERVICE COMMUNICATION :	03 81 36 22 42
SERVICE COMMERCE :	03 81 36 25 36
ARCHIVES MUNICIPALES :	03 81 36 22 53
PÔLE MULTISERVICES :	03 81 36 12 80
MÉDIATHÈQUE :	03 81 37 98 98
BIBLIOTHÈQUE ANNEXE :	03 81 35 09 54

www.valentigney.fr
contact@valentigney.fr
f i # mavillebouge

Valentigney
infos

Bulletin d'information municipale de la Ville de Valentigney • N° 179 • Décembre 2023

Directeur de la publication : Philippe Gautier

Rédaction : Karima Kabouss • **Responsables de la communication :** Arnaud Pavillard, Armando Lopes

Photos : Fonds Ville et associations, le Club photo, Didier Paris, Pixabay, Adobe Stock

Conception graphique et impression : Schraag Imprimerie, Belfort • **Dépôt légal :** 1282-7630 - décembre 2023



Ne pas jeter sur la voie publique.



SAVOIR CE QUE L'ON VEUT



Les diverses réalisations et les projets en cours témoignent de la volonté de la municipalité de continuer la transformation de Valentigney. Par-delà ces investissements conséquents publics (par exemple école de musique-conservatoire, transition énergétique des bâtiments scolaires), privés (tels le Pôle Médical, l'aménagement de l'ex-caserne des pompiers), ces partenariats institutionnels d'envergure (par exemple l'EHPAD), c'est un état d'esprit adéquat, combiné avec une méthode éprouvée qui anime et fédère la Municipalité.

Rien n'est pire que l'indécision. Ce qui compte, c'est le développement de Valentigney, la prise en compte de nouveaux besoins, le service aux publics.

Édito

PHILIPPE GAUTIER
MAIRE DE VALENTIGNEY

« Il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire ; quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire ». (Clemenceau). Cela semble simple mais cela demande beaucoup de rigueur, de persévérance. La Municipalité applique à la lettre cette ligne de conduite. Il convient de le rappeler.

Ce mode de fonctionnement permet d'engendrer des projets cohérents s'inscrivant dans une logique de durabilité, de pérennité d'équipements plus modernes, plus adaptés, moins gourmands en énergie, plus respectueux de l'environnement.

Au final cela débouche sur des chantiers, puis des réalisations concrètes pendant que dans le même temps et pour certains, l'heure est encore et toujours au questionnement sur la méthode, puis aux critiques sur les réalisations. Cette posture est aisée car elle permet de ne pas apporter de propositions.

Heureusement la Municipalité sait ce qu'elle veut. Elle a le courage de le dire, et le courage de le faire. Valentigney, ma ville bouge dans le bon sens. C'est en effet le bon sens et le réalisme qui priment toujours lors des choix structurants pour la commune.

C'est le cas par exemple pour le Pôle musical, école de musique-conservatoire qui donne une seconde vie à un bâtiment communal. Il faut savoir évoluer. Une ville ne doit pas restée figée, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de Valentigney. Une ville qui a connu des mutations et qui en connaîtra encore.

Ces mutations, la Municipalité se donne les moyens de les conduire, de les encadrer au mieux de l'intérêt général et non pas de les subir. Il ne s'agit pas de choisir la voie de la facilité, mais de privilégier, avec courage, des choix judicieux pour Valentigney.

Je vous souhaite à tous un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

DES PROJETS D'ENVERGURE pour notre Ville



La Ville de Valentigney s'investit au quotidien pour offrir des services et un cadre de vie agréable à ses habitants. Pour ce faire, de nombreux projets autour de thématiques importantes et variées (patrimoine, culture, santé...) sont menés par la Ville ou par ses partenaires privés. Le dossier de votre Valentigney infos vous propose un point d'étape sur le vaste et ambitieux chantier de la transformation de la Ville. Une mutation qui prend en compte les enjeux liés à la transition énergétique et à l'environnement.



UN NOUVEL ÉCRIN POUR LA MUSIQUE

► La Ville de Valentigney a la chance de posséder une Harmonie et une école de musique de qualité. La double entité est installée depuis 2008 dans la rue des Jardins. En septembre prochain, l'Harmonie et son école de musique auront déménagé et feront leur rentrée sur le site de l'école élémentaire Sous-Roches. Le bâtiment central a été démolé pour laisser place à une salle de danse sans murs ni poteaux de 160 m². Le reste du bâtiment bénéficiera d'une rénovation thermique intérieure complète pour accueillir au mieux élèves, musiciens et enseignants.



Réhabilitation du supermarché Norma

LE COÛT DES TRAVAUX S'ÉLÈVE À
1 250 000 €
PRIS EN CHARGE COMME SUIT :

► FONDS VERT - FRANCE NATION VERTE (AIDE DE L'ÉTAT)

190 161 €

► CONSEIL RÉGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

11 583 € (ÉTUDES) - 200 000 € (TRAVAUX)

► DÉPARTEMENT DU DOUBS : **156 250 €**

► VILLE DE VALENTIGNEY : **692 006 €**

Côté commerces

La transformation de la Ville passe aussi par celle des services et commerces implantés sur son territoire. Citons l'exemple du supermarché Norma qui va subir une véritable métamorphose en 2024 pour laisser place à un magasin nouvelle génération.



La santé : une priorité !

La problématique des déserts médicaux concerne toutes les communes. Partant de ce constat, il est nécessaire de soutenir les solutions qui s'offrent à nous. Ainsi, afin de préserver une offre médicale sur son territoire, la Ville de Valentigney apporte tout son soutien au projet privé de réalisation d'un pôle médical, à quelques mètres du futur Ehpad. Les travaux de ce pôle de 1600 m², dédié à la santé, ont débuté il y a quelques mois. Le bâtiment accueillera une pharmacie, deux infirmières, deux kinésithérapeutes, une sage-femme. D'autres professionnels de santé sont attendus pour s'installer dans les cellules encore disponibles.

► La première pierre a été posée le 10 novembre dernier.

Le pôle santé devrait être inauguré en fin d'année 2024.

À NOTER

Les platanes abattus au lancement des travaux seront remplacés par d'autres arbres qui assureront ombre et fraîcheur et les parkings seront engazonnés.

POUR NOS SENIORS

Le vieillissement de la population est une préoccupation majeure de la Municipalité. Ainsi, pour permettre aux aînés de vivre au mieux dans notre Ville, différentes réalisations portées par Valentigney et ses partenaires voient le jour. Citons l'exemple de la construction des résidences seniors, mais, également, la mise en service d'un Ehpad de nouvelle génération qui prend en compte le bien-être des résidents mais aussi celui du personnel soignant. Cette structure de 96 lits, ultra moderne, gérée par la Mutualité Française Comtoise, devrait sortir de terre courant 2025. La pose de la première pierre est prévue en début d'année 2024.

► Coût des travaux : près de **19 millions d'euros** d'investissements privés.



DES TRAVAUX POUR PRÉSERVER LE PATRIMOINE

Valentigney possède un patrimoine important qui retrace son histoire, comme par exemple le lavoir de Sous-Roches. Ce dernier, propriété de la société Peugeot-Japy jusqu'en 2008, assurait avant 1960 l'unique point d'eau pour les habitants du quartier. L'ouvrage est devenu communal en 2008. Un aménagement de la source fut réalisé en créant une chambre ronde enterrée et un trop-plein. Ainsi, une partie des eaux était dirigée vers le lavoir et celles du trop-plein vers le collecteur de la rue de Sous-Roches en direction de la station d'épuration d'Arbouans.

Dans le cadre du contrat entre PMA et Eau du Pays de Montbéliard, des recherches d'eaux parasites dans ce collecteur ont été réalisées l'été dernier. Il a été constaté qu'une partie non négligeable des eaux de la source se déversait dans le collecteur précité. Il était donc important d'engager des travaux d'assainissement pour que les eaux de la source se déversent dans le collecteur des eaux pluviales. Le raccordement sur la rue des Gentianes et la pose d'un regard ont été effectués par une entreprise mandatée par PMA. La Ville, de son côté, a pris en charge le nouveau réseau sur la partie communale et les employés du service voirie ont effectué la pose des nouveaux collecteurs ainsi que la réalisation de trois regards de visite.





RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

La commune de Valentigney réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins, et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Une partie des logements et des habitants sera recensée **à partir du 18 janvier 2024**.

Comment ça se passe ?

Dans notre Ville, le recensement a lieu tous les ans. Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé. Si vous en faites partie, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, conservez-le précieusement.

Vous avez la possibilité de vous faire recenser en ligne : c'est plus simple, plus rapide et plus économique pour la commune. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements... Les résultats du recensement sont essentiels.

Ils permettent de :

- ▶ **Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune** : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- ▶ **Définir le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- ▶ **Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs** (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

➕ **Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr**

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront ensuite remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



L'ART FLORAL, ON S'INSCRIT !

Le CCAS propose 5 nouvelles séances d'art floral pour l'année 2024. La première aura lieu le **mercredi 7 février, de 14 h à 16 h 30 au Centre Belon**. Au vu du succès de cette activité, il est nécessaire de s'inscrire auprès du CCAS.

➕ **En pratique** : inscription uniquement lundi 29 et mardi 30 janvier 2024 au 03 81 36 25 02, et dans la limite des places disponibles. Coût de l'atelier : 25 € (contenant et végétaux fournis).

2^e édition du forum recrutement, c'est parti !

Après le succès de la première édition en 2022 avec 350 personnes accueillies, le CCAS, en partenariat avec la Ville de Valentigney organise son deuxième forum de l'emploi, le mercredi 14 février 2024.

Une trentaine d'entreprises, associations, partenaires de l'emploi seront présents sur ce forum autour de trois grands thèmes :

- **Les métiers du bâtiment**
- **Les métiers de l'aide à la personne**
- **Les métiers de l'hôtellerie /restauration**

Des conférences sur des thématiques telles que la création d'entreprise ou le contrat d'engagement jeune ponctueront la journée.

A noter, également la présence d'organismes de formation en lien avec les trois thèmes cités ci-dessus.

De nombreuses offres d'emploi attendent toute personne à la recherche d'un emploi ou souhaitant se renseigner sur les



possibilités existantes. Venez avec plusieurs CV rencontrer les nombreuses entreprises présentes sur le forum à Valentigney.

➕ **Y aller** : **Mercredi 14 février 2024**, de 10 h à 16 h Salle Jonesco à Valentigney

Contact : **CCAS**
Tél. 03 81 36 25 02 ou ccas@valentigney.fr



C'est bientôt Noël !

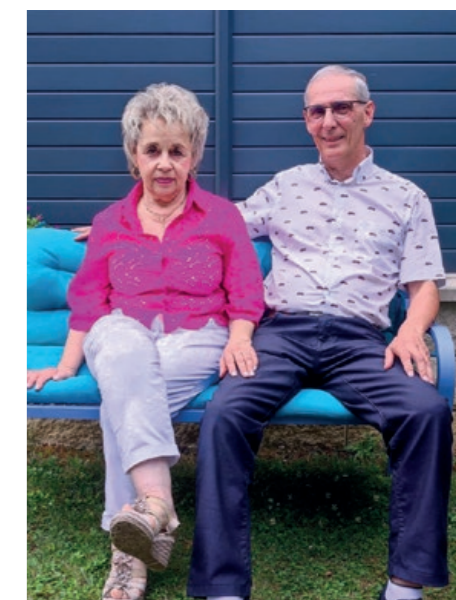
Le service culturel de Valentigney organise son traditionnel marché de Noël le **samedi 16 décembre. Rendez-vous de 10 h à 20 h sur la place Emile Peugeot**. Accès gratuit.

Artisanat et gourmandises

A quelques jours des fêtes de fin d'année, venez vous plonger dans l'ambiance de Noël en déambulant entre la vingtaine de stands tenus par des artisans locaux. Installés sur la place Emile Peugeot, ils vous proposeront artisanat et produits gastronomiques. L'occasion de trouver des idées cadeaux pour les fêtes : jouets en bois, bijoux, décorations de Noël, produits cosmétiques... Pour le plaisir des papilles, des artisans vous proposeront biscuits, escargots, terrines, miel ou encore pain d'épices.

Marché de Noël solidaire

Cette année, le marché de Noël revêt une dimension solidaire. En effet, l'association Les 2 roues de l'espoir sera présente. Il s'agit d'une association franc-comtoise d'aide aux enfants de la région qui vivent des situations familiales délicates ou encore en situation de handicap. A l'occasion du marché de Noël boroillot, les bénévoles organiseront une parade de Noël avec un défilé de majorettes, de trikes (cycles motorisés à trois roues) et motos. Les véhicules, décorés aux couleurs de Noël, seront pilotés par des pères-Noël bikers. Après la parade, les bénévoles remettront des cadeaux collectés en amont, aux enfants de la maison « La villa des roses » de Montbéliard.



Un couple en or

Le 4 juillet dernier, la municipalité a accueilli Claudine et Patrick Viotte. Le couple a fêté ses noces d'or cette année. Claudine et Patrick se sont rencontrés sur les bancs du collège de la Ville. Ils ont échangé leurs consentements à la mairie de Valentigney le 2 juin 1973. De leur union est née Céline, qui leur a donné deux petits-enfants, Lucas et Élise. Après une carrière professionnelle à l'AOP puis Faurecia Audincourt, ils vivent une retraite heureuse et paisible dans leur maison aux Bruyères.

Pose de banderoles : quelques précisions

Les associations qui souhaitent procéder à la pose de banderoles sur les emplacements prévus à cet effet par la municipalité, doivent adresser une demande d'autorisation au service Communication.

Seuls les événements liés à des activités associatives et/ou caritatives sont autorisés. Les demandes doivent parvenir au service Communication un mois avant la date de la manifestation et la pose ne peut se faire que dans les quinze jours précédant l'évènement. Dans le cas d'un avis favorable, l'association s'engage à procéder rapidement à la dépose de ses banderoles après la manifestation. Les banderoles mises en place sans autorisation seront retirées par la Police municipale.

➕ **En savoir plus** : service Communication
Tél. 03 81 36 22 42 ou communication@valentigney.fr

LE VESTIAIRE DE TRAIT D'UNION

▶ Pour rappel, le **Vestiaire de l'association Trait d'union**, ouvert à toutes et à tous, vous accueille **chaque jeudi de 13 h 30 à 17 h 30**.

Vous y trouverez des vêtements, adultes, enfants, bébés, du linge de maison à des prix très modiques. « La recette des ventes nous permet d'aider des personnes en difficulté » souligne l'association. Vous pouvez déposer vos dons en bon état au vestiaire les jeudis d'ouverture.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le 06 81 84 81 94.

➕ **Y aller** : Maison des Associations, 12 rue des Chardonnerets



« RECONDITIONNÉE » : UN SPECTACLE À NE PAS RATER !

Samedi 10 février 2024, vous êtes invité à passer une soirée pleine de dynamisme, d'humour, de punch et de tendresse à l'occasion du spectacle « Reconditionnée » de la comédienne, chanteuse et humoriste Christelle Chollet. **Rendez-vous à 20 h 30 à la salle Jonsco** pour assister à une prestation extraordinaire !

Dans ce nouveau spectacle « Reconditionnée », vous découvrirez une Christelle Chollet que vous n'avez jamais vue : dans la peau de Nabilou l'influenceuse, de Ferdinand le taureau, d'une prédatrice sexuelle, d'une prof de musique, d'une love coach, d'une DJ et des tubes reconditionnés à la sauce... Chollet.

Sketches, folie et rock n'roll, Christelle Chollet ressort ses griffes, accompagnée de ses fidèles musiciens.

CE QU'EN DISENT LES MÉDIAS...

- « Engagée et vraiment drôle. Une rock star en puissance » (Le Parisien)
- « La tornade de l'humour » (Gala)
- « Chez Christelle Chollet, tout frise l'excellence » (Le Figaro)
- « Des sketches, des tubes, de la folie 100% Chollet » (Paris Match)
- « Du très haut niveau » (Télé Loisirs)
- « Un volcan nommé Christelle Chollet » (Ouest France)

Billetterie disponible dans les réseaux FranceBillet (Fnac, Système U, Géant Casino) et TicketMaster (Leclerc, Cora, Carrefour).

DÉBUT D'ANNÉE MUSICAL

Pour leur concert d'hiver, les musiciens de l'Harmonie ont choisi l'eau comme sujet d'inspiration à leur nouveau programme.
L'eau : élément primordial de vie, tout à la



fois sans forme et incompressible, légère comme l'air, dure comme la glace, mais apaisant la soif, est sans surprise aussi, une source inépuisable de création musicale. Vous la retrouverez dans tous ses états musicaux figuratifs ou imaginaires, cachant de mystérieuses architectures sous-marines ou caracolant de torrents en rivières ; du clapotement joyeux, aux parapluies dansants et de la houle languide, aux mers improbables... Le président et les musiciens vous invitent à plonger dans les profondeurs iridescentes et mystérieuses de ce nouveau concert. **Rendez-vous dimanche 28 janvier à 17 h salle Jonsco.** Entrée libre.

Sécurité



Nouveaux agents à la Police Municipale

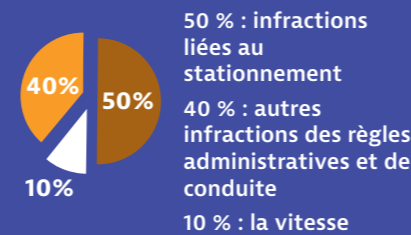
Le service de Police Municipale de notre Ville a vu son équipe se renforcer avec l'arrivée de deux nouveaux agents. En effet, Benjamin, policier municipal, qui compte déjà plusieurs années d'expérience à son actif a rejoint le service le 1er août dernier. Depuis le 1er septembre, Franck, anciennement garde champêtre, a également rejoint l'équipe.

Le service de Police Municipale compte désormais quatre agents dans ses effectifs.

L'équipe de rédaction du Valentigney infos souhaite la bienvenue dans notre Ville aux nouveaux venus.

À noter

La Police Municipale de notre Ville a procédé à 123 verbalisations sur l'année 2023. Ces verbalisations se répartissent comme suit :



Il est à noter que le nombre de verbalisations est à la hausse et que la Police Municipale va accentuer les contrôles pour la sécurité de tous.

La Boroillotte a 150 ans !

Véritable institution dans le monde associatif et sportif de Valentigney, la Boroillotte (la plus ancienne association de notre Ville), s'appête à souffler ses 150 bougies. L'anniversaire sera fêté samedi 16 et dimanche 17 décembre à la salle Georges Jonsco. Entrée libre.

Un peu d'histoire...

La plus ancienne association de la commune de Valentigney apparaît en 1872 mais son drapeau porte l'inscription « fondée en 1873 », date à laquelle l'association a réellement débuté ses activités. Dès ses débuts, la Boroillotte a pour objectif la pratique de l'éducation physique à travers la gymnastique, la course et le tir. La première compétition à laquelle participe l'association a lieu en 1894 à Lyon. La Boroillotte y obtient le 1er prix en concours de section. L'activité est suspendue durant la première guerre mondiale puis en 1943 et 1944. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la Boroillotte ouvre une section féminine.

L'association adhère depuis 1986 à la Fédération Sportive et Culturelle de France (F.S.C.F.). Elle obtient de très bons résultats dans les compétitions nationales, régionales, départementales et de district auxquelles elle participe. La Boroillotte organise également des championnats au Complexe Sportif des Tâles.

Plus d'infos : 09 53 94 96 01 ou boroillotte.valentigney@gmail.com



Au programme du week-end

Les membres de l'association ont souhaité faire de cet anniversaire un événement rassembleur. Pour ce faire, ils ont fait appel aux gymnastes, moniteurs et juges qui ont fait (et font) vivre l'association.

Samedi 16 décembre

11 h - 18 h : exposition rétrospective retraçant l'histoire de l'association
14 h 30 : spectacle de gymnastique en 12 tableaux par le club

Dimanche 17 décembre

10 h - 16 h : exposition rétrospective
- projection de photos
- démonstrations gymniques

CHAMPIONNE DU MONDE !

Après avoir remporté le titre européen l'an dernier en Hongrie, la Boroillotte Marie-Ange Groz s'est rendue en Bulgarie en août dernier pour disputer les mondiaux d'aéromodélisme. Elle en est revenue avec le titre de **championne du monde de F5J** !

Le principe de cette discipline est de mettre en altitude un planeur de 4 m d'envergure et d'un poids moyen de 1,2 kg. Pour le faire évoluer, le planeur est équipé d'une petite motorisation qui lui permet de le mettre en altitude et de rechercher l'ascendance pendant 30 secondes maximum. L'engin doit ensuite rester en l'air pendant 10 minutes puis, se poser sur une cible le plus tôt possible.

Au championnat du monde bulgare, Marie-Ange a su progressivement tracer sa voie aux manettes de sa télécommande pour conduire son planeur vers les sommets.

Elle souligne l'importance de son entraîneur Jacques Gognat. Ce dernier a en effet un rôle prépondérant puisqu'il lui donne les indications en fonction de l'aérogologie.

Désormais sur le toit du monde de sa discipline, Marie-Ange est d'ores et déjà qualifiée pour les prochains mondiaux qui se disputeront en 2025 en Argentine et sa sélection en équipe de France est de nouveau validée suite à sa saison réalisée cette année.

Mais avant les mondiaux de 2025 il lui faudra participer au championnat d'Europe en 2024 et faire la saison 2024.

La Ville de Valentigney félicite la championne et lui souhaite de réitérer l'exploit en 2025.



Le judo à la fête !

Comme chaque année, le Judo club de Valentigney organise ses traditionnels stage technique et tournoi de fin d'année.

Le stage technique aura lieu le **mercredi 27 décembre**, au Complexe sportif des Tâles, de 14 h à 17 h. Il sera dirigé par Philippe Thomas, CN7, Expert National, CTD Yonne et par Vincent Vieille-Marchiset, CN6, Champion d'Europe Junior et 3 fois finaliste du Tournoi de Paris, CTD Doubs, expert du Né-Waza « Stage de Benjamins à Vétérans ».

Le lendemain, jeudi 28 décembre, place au Tournoi de Judo ! **Rendez-vous de 8 h à 19 h au Complexe sportif des Tâles.**

Plus d'infos : Pour en savoir plus sur le Judo club et ses activités, contactez Alain Forêt au 03 81 34 66 89 ou par mail : alain.fore@aliceadsl.fr

100 ANS, ÇA SE FÊTE !

Les Meubles Weil, l'un des derniers commerces de meubles indépendants du Pays de Montbéliard, sont une véritable institution dans la région. Fondés en 1923 à L'Isle sur le Doubs par Fernand Weil, les Meubles Weil ont soufflé leur centième bougie cette année, avec toujours la même famille aux commandes.

► Petit historique

Fernand Weil, entrepreneur dans l'âme, écumait les foires du territoire, parcourant plusieurs dizaines de kilomètres pour assurer les ventes. Dans la foulée, des magasins ouvrent à Maîche et Besançon. Après la seconde Guerre mondiale, Fernand Weil fait l'acquisition d'une nouvelle usine, à Saint-Loup-sur-Semouse. Celle-ci est aussi dotée d'un espace de vente. Dans les années 1960, les magasins de Maîche et de Besançon sont vendus. Les ateliers artisanaux s'arrêtent dans les années 1980. Un nouveau chapitre de l'histoire des Meubles Weil s'ouvre avec l'inauguration du magasin de Valentigney en 1981. Depuis, l'enseigne a agrandi à trois reprises sa surface de vente et ne cesse d'innover pour proposer à sa clientèle du mobilier sur mesure (si vous le souhaitez), de qualité et dans l'air du temps. Quel que soit votre recherche, l'équipe du magasin saura vous conseiller et vous aider à trouver le produit qui correspondra à vos besoins.

Petit plus : la livraison et le débarras de votre ancien mobilier sont offerts !

+ En pratique

Meubles Weil
Route de Belchamp
Tél. 03 81 30 50 12
www.meubles-weil.com



POUR VOS VÉHICULES

Il y a un peu plus d'un an, Vincent Tissier se lançait à son compte et ouvrait le garage Weaver dans notre Ville. Installé aux Combottes, le jeune garagiste, natif de Haute-Saône, vous propose de multiples services comme la réparation automobile sur toutes marques dont les 4X4 ou les véhicules de collection pour lesquels il met en avant des compétences particulières, le nettoyage intérieur et extérieur, diagnostic électronique, ...
« À la base, je suis carrossier-peintre. Je me suis orienté vers la mécanique il y a maintenant cinq ans environ » nous précise Vincent.

+ En pratique

Le garage Weaver vous accueille au 7 rue des Combottes du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Tél. 03 81 30 99 53
L'actualité du garage est à suivre sur Facebook et Instagram.



Nouveau

Depuis le mois de juillet dernier, notre Ville accueille C-R Expertise Comptable. Madame Christelle Rose est à la tête du cabinet installé au 20-22 rue Carnot. Après avoir travaillé pendant plus de 15 ans au sein de cabinets d'expertise comptable de renom, la jeune femme a décidé d'ouvrir son propre cabinet. Et c'est à Valentigney qu'elle a choisi de s'installer. Afin de proposer une offre toujours plus adaptée aux besoins et demandes de sa clientèle, Christelle a entamé une formation en « Gestion de patrimoine ».

+ En pratique

C-R Expertise Comptable vous accueille sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 7 h à 19 h
Tél. 06 99 78 23 09



Seniors : place à la détente !

Depuis le mois de juin dernier, la Boroillotte Carole Cassotti propose un nouveau service à destination des personnes âgées. Carole a suivi une formation spécifique qui lui permet aujourd'hui de réaliser des massages ayurvédiques pour les seniors. Le massage ayurvédique pour les personnes âgées est un massage pour accompagner et équilibrer en douceur le corps plus fatigué à cette période de la vie. Le contact enveloppant de ce massage complet apaise et allège aussi la solitude. Il favorise la détente et la relaxation, apaise les tensions nerveuses et musculaires, favorise l'élimination des toxines, aide au lâcher-prise et au sommeil.

« Certaines personnes âgées n'ont parfois plus la possibilité ou l'envie de sortir de chez elles. Je leur propose donc un soin complet de bien-être spécialement conçu pour elles. Je me déplace à leur domicile, mais je peux aussi me rendre en institution (Ehpad et autres lieux de vie) dans l'aire urbaine. S'offrir un massage, c'est l'occasion de s'accorder un temps pour soi ou pourquoi pas de faire plaisir à un proche à l'occasion d'un anniversaire ou pour Noël » nous précise Carole.

Voici donc une façon originale de prendre soin de nos aînés !

A noter, les massages réalisés par la praticienne en massage bien-être ne se substituent pas aux soins médicaux.

+ Pour en savoir plus et pour prendre rendez-vous, contactez Carole Cassotti au 07 66 53 07 13



FÊTEZ NOËL AVEC VOS COMMERCANTS !

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'Association des Commerçants et Artisans de Valentigney met les petits plats dans les grands ! En effet, comme l'an dernier l'association a mis en place l'opération « La hotte de Noël des commerçants ». Ce grand jeu se poursuit jusqu'au 24 décembre. Plus de 90 bons d'achats d'une valeur totale de 8 000 € sont à remporter ! Rendez-vous vite chez l'un de vos commerçants adhérents à l'ACAV pour tenter votre chance. Le tirage au sort aura lieu en début d'année 2024.

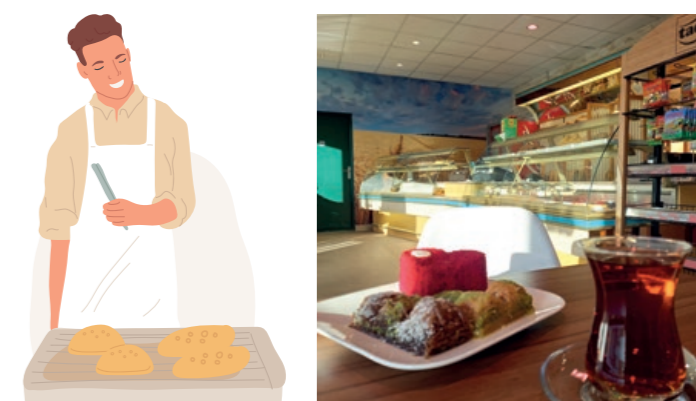
Bonne chance à tous !

NOUVELLE ADRESSE POUR VALENPAIN

Installée depuis 2012 dans la rue de Lorraine, la boulangerie Valenpain a récemment changé d'adresse. En effet, Valenpain a déménagé 200 mètres plus loin et vous accueille depuis le 13 octobre dernier au 50 rue Oehmichen. Le magasin vous propose un large éventail de produits de boulangerie et de pâtisserie. Un espace salon de thé permettant de partager des moments de convivialité complète l'activité.

+ En pratique

Valenpain vous accueille du mardi au samedi de 6 h 30 à 19 h et le dimanche de 6 h 30 à 16 h. Fermé le lundi.
Tél. 07 81 84 64 86



► MERCREDI 13 DÉCEMBRE

Conseil municipal à 19 h 30, en mairie, salle du conseil

► VENDREDI 15 DÉCEMBRE

Cérémonie des sportifs méritants, salle Georges Jonesco à 19h



► SAMEDI 16 DÉCEMBRE

Marché de Noël de 10h à 20h sur la place Emile Peugeot



► SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

150^e anniversaire de l'association La Boroillotte à la salle Georges Jonesco



► MERCREDI 27 ET JEUDI 28 DÉCEMBRE

Stage technique et tournoi annuels du judo club Valentigney au Complexe Sportif des Tâles

► DU JEUDI 18 JANVIER AU SAMEDI 17 FÉVRIER

Recensement de la population

► SAMEDI 20 JANVIER

Nuit de la lecture à la médiathèque Jules Carrez de 10 h à 12 h.

Contact : service culturel
Tél. 03 81 36 22 43

► LUNDI 22 JANVIER

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants et **vœux du Maire** aux institutions, monde économique et associatif à 19 h, salle Georges Jonesco

► MERCREDI 24 JANVIER

Spectacle « Je fais comme moi » à 14 h 30, Maison des Contes en Est. Très jeune public (6 mois à 4 ans). En partenariat avec La Maison de Beaucourt, dans le cadre du Fest'hiver. Réservation indispensable.
Contact : A la Lueur des Contes
Tél. 06 85 55 08 88 ou
alalueurdescontes@laposte.net

► DIMANCHE 28 JANVIER

Concert de l'Harmonie à 17 h, salle Georges Jonesco.

► DIMANCHE 4 FÉVRIER

Trail des Ducs au départ des Longines
Contact : service des sports
Tél. 03 81 36 25 04

► SAMEDI 10 FÉVRIER

Spectacle « reconditionnée » de Christelle Chollet à 20 h 30 h, salle Georges Jonesco



► MERCREDI 14 FÉVRIER

2^e édition du forum de l'emploi de 10 h à 16 h à la salle Jonesco

DU JEUDI 15 AU VENDREDI 23 FÉVRIER

5^e édition du Merveilleux Festival avec des animations, spectacles et ateliers. Programme des spectacles :

- **Jeudi 15 et vendredi 16** : interventions dans les écoles maternelles des conteuses Mapie Caburet, Anne Lopez et Emmanuelle Filippi Hahn.
- **Samedi 17** : « **Bateau** » à 10 h et à 16 h, Maison des Contes en Est. Très jeune public (18 mois à 3 ans).
- **Dimanche 18** : « **Gourmandises** » à 10 h, salle Carrez. Tout public dès 6 ans. Le spectacle sera précédé d'un petit-déjeuner. Venez vous régaler !
- **Dimanche 18** : « **Cathy casse-noisette** » à 16 h, salle Carrez. Tout public dès 3 ans. Le spectacle sera suivi d'un bal. Venez costumés pour danser !
- **Mardi 20** : « **La soupe au loup** » à 10 h et 14 h 30, salle Carrez. Tout public dès 3 ans.
- **Mercredi 21** : « **Pas très sage** » à 10 h, salle Carrez. Tout public dès 3 ans.
- **Mercredi 21** : « **Les histoires de la petite Juju** » à 14 h 30, salle Carrez. Tout public dès 5 ans.
- **Jeudi 22** : « **Contes musicaux et histoires jonglées** », salle Carrez. 10 h - Tout public dès 4 ans / 14 h 30 - Tout public dès 6 ans.
- **Jeudi 22** : « **Racines** » à 20h 15, salle Carrez. Public adulte et adolescent à partir de 12 ans. Soirée suivie d'un temps d'échange autour d'un verre.
- **Vendredi 23** : « **Les aventures de cacahuète** » à 10 h, salle Carrez. Jeune public de 3 à 6 ans.
- **Vendredi 23** : « **Histoires de nains, géants et farfadets** », à 14h 30, salle Carrez. Tout public dès 6 ans.



Entrée libre.
Réservation fortement conseillée.

Contact :
À la Lueur des Contes
Tél. 06 85 55 08 88 ou
alalueurdescontes@laposte.net
<https://alalueurdescontes.fr/>